REVENDICATIF 2027



RENSEIGNEMENT TERRITORIAL

UN1TÉ



PRIME DU SECRET ET DE HAUTE TECHNICITÉ

UNE PRIME DU SECRET COMMUNE À TOUS LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT DE LA POLICE NATIONALE

Depuis la publication du décret du 23 mars 1973, les personnels civils et militaires de la DGSE bénéficient d'une indemnité forfaitaire de contraintes.

Depuis 2015, le montant annuel de cette indemnité est de 3 000 € pour les personnels civils et 1 800 € pour les militaires.

En 2024/2025, le Service national du renseignement pénitentiaire (330 agents) devait obtenir une prime du secret de 300 €/mois en 2024 (abandonnée en raison des JO) puis de 200 €/mois en 2025 (avant abandon de la mesure).

Dans un avis, la Cour des comptes préconise la création d'une prime commune à tous les services du renseignement français.

C'est également la position de la Coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme (CNRLT).

Pour UN1TÉ, l'ensemble des services de renseignement de la Police nationale doivent bénéficier d'une prime de contraintes, soit une prime du secret.



MOBILITÉ & HABILITATION

UN MOUVEMENT PROFILÉ SPÉCIFIQUE RT POUR TENIR COMPTE DU DÉLAI D'HABILITATION

L'affectation dans un service RT est conditionnée à l'obtention de l'habilitation au secret. Le délai d'enquête est d'environ 4 à 6 mois.

Le retard pris dans les arbitrages RH et la diffusion tardive des résultats du mouvement profilé ne permettent pas aux agents d'être affectés à la date prévue dans le mouvement.

Les agents sont donc maintenus dans leurs services et suspendus au résultat de l'enquête d'habilitation pour une affectation au fil de l'eau dans les mois qui suivent.

Cette affectation aléatoire nuit sérieusement à leur organisation familiale.

Pour UN1TÉ, il est nécessaire de différencier le mouvement profilé RT sous forme d'APC afin de tenir compte des délais d'habilitation.

Un mouvement de début d'année dont le résultat serait diffusé en avril pourrait permettre de « fixer » une affectation au 1er septembre suivant.

Un mouvement de fin d'année dont le résultat serait diffusé en décembre pourrait permettre de fixer une affectation au 1er mars suivant.



HABILLEMENT

MONÉTISATION DE LA MASSE D'HABILLEMENT ET MAJORATION DE LA PRIME D'HABILLEMENT

La masse d'habillement n'a aucune utilité pour les agents du RT (et bon nombre d'agents en civil…).

Les points versés sont donc inutilisés et écrêtés l'année suivante.

Pour UN1TÉ, il faudrait monétiser ces points afin de majorer l'indemnité représentative de frais d'habillement qui est fixée à 70 € par an.

Une majoration de 100 € est déjà accordée, par arrêté ministériel du 26 août 2005, aux personnels de plusieurs services exerçant des missions de protection rapprochée.

La DNRT est exclue de cette majoration malgré un volume très important d'heures consacrées à la protection rapprochée des personnalités lors des nombreux voyages officiels.

Outre la monétisation des points de la masse d'habillement, UN1TÉ revendique la modification de l'arrêté ministériel en faveur de la majoration de 100 € pour les agents actifs du RT.



RYTHMES DE TRAVAIL

MODERNISER LES RYTHMES DE TRAVAIL

UN1TÉ vient d'obtenir la mise en œuvre des horaires variables et du télétravail dans les services territoriaux du RT. Il s'agit d'une première étape.

Il faut désormais revendiquer l'alignement des horaires variables classiques sur la variabilité horaire des officiers, bien plus favorable.

La journée courte n'a pas été intégrée dans la note cadre d'organisation horaire de la DNRT. Elle doit néanmoins pouvoir être mise en œuvre dans les services qui le souhaitent.

Le rythme de travail doit rester au choix du service (horaires variables, journée courte), ainsi que le bornage quotidien. Il n'est pas question d'une uniformisation pour tous les services.

Chaque service doit pouvoir proposer son projet de rythme et de bornage en CSA.

La semaine en 4 jours, si elle a été abandonnée pour la filière judiciaire, doit pouvoir être mise en expérimentation au sein de la DNRT.



CARRIÈRE & FIDÉLISATION

CRÉATION DE POSTES RULP / AVANCEMENT SUR PLACE / ASA RENSEIGNEMENT

Avec la déflation d'officiers, beaucoup de nos collègues majors sont chefs de SRT, adjoints ou intérimaires de chefs SDRT, chefs de divisions, etc.

Ils assurent le management de leur unité, les réunions de direction, les réunions de sécurité avec le préfet ou le sous-préfet d'arrondissement… Ils sont représentants du service auprès des partenaires institutionnels.

Ces responsabilités, théoriquement dévolues à des officiers, doivent être reconnues par des postes de RULP.

Afin de fidéliser les CEA dans la filière, il est indispensable de leur permettre d'avoir une carrière au sein du RT. À l'instar des services spécialisés, il faut permettre à tous les lauréats des nouveaux examens professionnels de prendre leur avancement sur place.

De même, à l'instar de la filière investigation, UN1TÉ revendique la création d'un ASA Renseignement qui permettra aux agents une carrière accélérée.



ABSENCES MISSIONNELLES

LES INDEMNITÉS D'ABSENCE MISSIONNELLE

La DNRA, les SZRA et les GRA ont tous une compétence interdépartementale ou nationale.

Ces collègues chargés des surveillances et filatures d'individus radicalisés, d'extrémistes violents, travaillent selon des rythmes atypiques et multiplient les découchés, d'une, deux ou trois nuits, le plus souvent sans anticipation, et surtout sans aucune compensation.

L'IAM cible des missions pérennes et des grands évènements prévus. Elle est perçue à compter de 4 nuits consécutives. Les volontaires ont donc tout loisir d'organiser leur absence sur le plan familial.

Les agents de la filière RA sont quasi exclusivement soumis à l'actualité et leur disponibilité obère gravement la vie familiale.

UN1TÉ revendique une réforme de l'IAM pour venir compenser les absences missionnelles inopinées des agents de la filière RA, dès la première nuit.

(Idem pour les collègues qui partent au pied levé pour une conduite CRA à l'autre bout de la France)



EFFECTIFS & MOYENS

RENFORCER LES EFFECTIFS ET LES MOYENS

Avec un effectif général qui stagne à 3 200 agents et seulement environ 1 860 CEA, l'effectif de la DNRT est insuffisant au regard de l'augmentation croissante des sollicitations nationales et locales, ainsi que des deux chefs de filât confiés au RT.

UN1TÉ revendique une augmentation significative des effectifs de la DNRT.

Idem, le parc automobile est insuffisant et/ou obsolète. Dans nombre de services, on compte un véhicule pour 7 ou 8 effectifs, dont un monopolisé par l'astreinte hebdomadaire. Beaucoup de ces véhicules ont dépassé les 200 000 km.

UN1TÉ constate qu'au sein des DD/DIPN, les RT sont clairement les grands oubliés du PRA.

UN1TÉ revendique une réelle amélioration et une augmentation du parc automobile du RT.

De même, les moyens informatiques, les moyens téléphoniques et les moyens techniques en général ne sont pas à la hauteur des besoins croissants des missions confiées au RT, notamment les veilles informatiques et techniques.

UN1TÉ revendique des moyens à hauteur des besoins de la mission de renseignement et de l'évolution constante de la menace de terrorisme et d'atteinte aux intérêts de l'État.